



---

## Procès-verbal de la 66<sup>ème</sup> Assemblée Générale du 11 au 28 février 2022 par correspondance

### Remarque de portée générale :

Compte tenu de la situation sanitaire, nous avons dû prendre la décision de tenir notre AG cette année encore par correspondance. Le matériel numérique nécessaire à la bonne tenue de l'AG a été mis à disposition des membres sur une page sécurisée de notre site internet.

Nous avons reçu plusieurs demandes de maintien de notre AG en présentiel. La situation étant incertaine, nous avons dû trancher et même si effectivement nous aurions finalement eu le droit de la maintenir en présentiel, il était trop tard pour revenir en arrière.

En date du 9 mars, le comité s'est réuni pour procéder au dépouillement. Nous avons reçu 85 bulletins en retour dont 5 malheureusement non valides. 4 bulletins étant non signés et 1 bulletin ayant été reçu hors délais. Néanmoins, notre 66<sup>ème</sup> AG est valablement constituée avec 80 votes valables.

Il nous a été mentionné que le PV de la précédente AG virtuelle manquait de détails. Nous avons essayé d'étoffer celui-ci en y incluant certains commentaires reçus par écrit.

---

*Nous remercions nos partenaires :*





---

Objets de votation :

- 1) Approbation du PV 2021 :

**Le PV 2021 est approuvé par 67 voix contre 4 et 9 abstentions**

Christophe Kuenzli mentionne par écrit que nous avons octroyé une prime « espoir » de CHF 6'750 alors que nous avons mentionné CHF 4'500 dans le PV de l'AG 2021 et CHF 6'000 au budget 2022. Avec l'arrivée de 2 nouveaux dossiers en cours d'exercice (Jérémy Toedtli et Valentin Senes), le comité a jugé pertinent d'également leur octroyer un soutien. Le budget étant quasi respecté (CHF 6'000), nous espérons que Christophe ne nous en tiendra pas rigueur. Afin d'éviter que ceci ne se reproduise, nous avons établi un règlement destiné aux pilotes espoirs dans lequel un délais de postulation est précisé.

- 2) Approbation des comptes 2021

**Les comptes sont approuvés par 68 voix contre 9 et 3 abstentions**

Nous avons reçu plusieurs remarques concernant les comptes de l'AG 2021. Nous avons effectivement constaté une erreur : Les frais d'hébergement du site Web ont été comptabilisés dans les frais de l'AG au lieu du poste site Web. Nous nous excusons pour cette erreur.

---

Nous remercions nos partenaires :





3) Décharge aux membres du comité pour l'exercice 2021

**Le comité est déchargé pour l'exercice 2021 par 67 voix contre 8 et 5 abstentions**

8 membres n'ont pas donné décharge au comité pour l'exercice 2021 :

- Jean-Luc Ferrante
- Christophe Künzli
- Ernesto Piccirelli
- Henri Vuarraz
- Loris Kyburz
- Thierry Monnier
- Roberto Candolfi
- Philippe Aubry

Le comité est très déçu et se réjouit d'obtenir quelques clarifications lors d'une prochaine rencontre. Le comité rappelle qu'il se tient en permanence à la disposition de chacun des membres pour éclaircir n'importe quel point.

4) Approbation du budget 2022

**Le budget 2022 est accepté par 66 voix contre 8 et 6 abstentions**

1 membre a formulé une remarque en invoquant les statuts en cours de rédaction. Selon les statuts actuellement en vigueur, cette remarque n'est pas fondée.

*Nous remercions nos partenaires :*





5) Réélection du comité pour l'exercice 2022

**Le comité est réélu par 69 voix contre 4 et 7 abstentions**

4 membres n'ont pas souhaité réélire le comité :

- Henri Vuarraz
- Loris Kyburz
- Delphine Kyburz
- Roberto Candolfi

6) Nomination des vérificateurs de compte 2022

**Olivier Gavillet et Patrick Sgobba sont nommés vérificateurs de compte par 76 voix contre 1 et 3 abstentions**

Pas de remarques particulières concernant cet objet.

7) Approbation des cotisations 2022

**Les cotisations 2022 sont acceptées par 77 voix contre 1 et 2 abstentions**

Christophe Kuenzli nous a formulé une remarque concernant cet objet : Nous avons mentionné qu'une remise de CHF 50 serait faite à chaque membre (hors comité) qui amènerait un membre supplémentaire. C'est effectivement incorrect. Un rabais de CHF 30 par nouveau membre sera faite sur la cotisation de l'année suivante, jusqu'à hauteur de CHF 90.

Nous remercions nos partenaires :





8) Approbation du nouveau logo de l'Ecurie

**La nouvelle identité visuelle de l'Ecurie est acceptée par 45 voix contre 27 et 8 abstentions**

Pas de remarques particulières concernant cet objet.

Mot de clôture :

Nous souhaitons rappeler à chacune et chacun que nous sommes tous bénévoles et œuvrons pour l'intérêt des membres et plus généralement pour l'intérêt du sport automobile neuchâtelois.

Le comité est uni et rappelle qu'en tout temps il se tient à la disposition de ses membres pour éclaircir n'importe quel point et répondre aux interrogations des membres.

Nous profitons de ces quelques lignes pour rappeler l'article 3 des statuts en vigueur :

**Art. 3 - Buts**

Cette association a pour but de favoriser et répandre entre camarades le goût des sports mécaniques par la compétition automobile, d'étudier toute question de nature à en favoriser le développement, de mettre à disposition de ses membres toutes facilités pour leur permettre d'en exercer la pratique et défendre au mieux leurs intérêts à l'occasion de cette pratique.

Pour le comité de l'Ecurie des 3 Chevrons,

Didier Soguel

*Nous remercions nos partenaires :*

